



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3939

Texte de la question

SUPPRESSIONS DE POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Lou Marcel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers. gauche

Mme Marie-Lou Marcel. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, à l'inverse de ce que vous avez dit il y a quelques minutes, ce quinquennat aura été celui de la casse de l'éducation nationale. Les moyens matériels et humains ont été sacrifiés. La notion même d'éducation nationale est sans cesse remise en cause.

Un député du groupe UMP. C'est faux !

Mme Marie-Lou Marcel. Pour ce gouvernement, l'école publique, comme l'hôpital public, comme tout ce qui est public, doit être gérée comme une entreprise privée !

Avec 66 000 postes supprimés en cinq ans, c'est d'un véritable plan social qu'il s'agit : en Aveyron, le monde rural est frappé de plein fouet ; vous supprimez les postes détachés dans les instituts médico-éducatifs. De plus, vous organisez la razzia des RASED...

Mme Valérie Boyer. Oh là là !

Mme Marie-Lou Marcel. ...avec 3 000 postes supprimés en 2012, soit un poste sur deux en Aveyron ! Il n'y a plus d'aide pédagogique, plus d'aide rééducative, plus d'aide psychologique, alors que ces personnels formés et qualifiés sont pourtant un atout indispensable pour les élèves, les familles et les enseignants. Aucune aide personnalisée ne pourra remplacer les aides spécialisées. J'ai pu mesurer ces derniers jours l'immense détresse des parents. (" C'est vrai ! " sur plusieurs bancs du groupe SRC.) Ils se sentent abandonnés par l'école de la République !

Monsieur le ministre, c'est de l'égalité des chances et de l'avenir de nos enfants qu'il s'agit. Au-delà de ces suppressions de postes, c'est notre système éducatif qui est remis en cause en permanence, comme dans la proposition de loi sur la formation des maîtres qui veut supprimer le statut des enseignants. Comme si cela ne suffisait pas, vous supprimez aussi les inspecteurs d'académie, qui ne seront plus que des petits télégraphistes au service d'un recteur omnipotent.

Vous mettez à mal toute l'architecture de la maison éducation. Monsieur le ministre, une seule question : dites-nous franchement si vous souhaitez privatiser purement et simplement l'éducation nationale. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Madame la députée, j'entends, là encore, beaucoup de caricatures.

M. Henri Emmanuelli. Mais moins qu'avec Guéant !

M. Luc Chatel, *ministre*. Vous et vos collègues évoquez en permanence la question des suppressions de postes. Je veux vous rappeler qu'à la rentrée prochaine, après application du schéma d'emplois et du budget 2012, il y aura toujours plus de professeurs dans l'éducation nationale qu'en 1990. Est-ce que vous considériez à l'époque qu'elle était sous-administrée ? La réponse est non - mais je ne crois pas que le ministre de l'époque était membre de l'actuelle majorité...

Vous évoquez l'égalité des chances, mais c'est par exemple être capable, comme nous aujourd'hui,...

M. Jean-Pierre Kucheida. Vous dites des âneries !

M. Luc Chatel, *ministre*. ...de faire plus pour les élèves qui ont le plus de difficultés. Voilà tout l'esprit de l'aide personnalisée que nous avons mise en place dans le primaire : deux heures par semaine. Lorsque nous repérons un enfant qui a des difficultés de lecture, nous réalisons immédiatement la remédiation dans nos établissements scolaires grâce à nos enseignants, qui sont formés à cet effet.

M. Alain Bocquet. C'est faux !

M. Luc Chatel, *ministre*. L'égalité des chances, c'est être capable de faire beaucoup plus pour des élèves issus de milieux défavorisés qui n'auront pas la chance d'aller loin dans leurs études s'ils restent à la maison après l'école, et les internats d'excellence nous permettent d'accueillir aujourd'hui plus de 10 000 élèves, et 20 000 en 2014. Ces élèves n'auraient sans doute pas pu avancer dans leurs études s'ils étaient restés dans un environnement familial éloigné de l'école.

Madame la députée, je veux bien recevoir toutes les leçons de la terre en matière d'éducation, mais je sais une chose : ce gouvernement a décidé de se mobiliser pour une différenciation afin de faire plus pour les élèves qui ont le plus de difficultés. L'objectif est que chacun ait une solution en sortant de l'école. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.*)

M. André Chassaigne. C'est inacceptable de tenir des propos pareils !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Lou Marcel](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3939

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 février 2012